



FESTIVAL

Rap et danses folkloriques

Du rap et des danses folkloriques, c'est la combinaison originale que propose le festival «Harmonie des origines» pour sa première édition, demain à 20h à la salle de la Travers aux Pâquis. Organisée par Rinia Contact, association qui œuvre pour l'intégration des migrants, la manifestation s'inscrit dans le cadre de la Semaine internationale d'actions contre le racisme.

«L'idée de ce festival est de créer un événement qui permette aux gens de se rencontrer en faisant quelque chose qu'ils aiment», explique Isabelle Johner, coordinatrice de Rinia Contact. Samedi soir, performances de rap et danses traditionnelles européennes seront proposés en alternance aux spectateurs. «Un pays sera d'abord présenté à travers un rap avant d'être illustré par une danse folklorique traditionnelle», annonce Isabelle Johner.

Quatre pays seront représentés: l'Espagne, le Kosovo, le Portugal et l'Arménie. «Dans le cadre de ce festival, nous cherchons à travailler sur la double appartenance: celle du pays d'origine à travers les danses folkloriques et celle du pays d'accueil via le rap», explique la coordinatrice.

Rinia Contact se veut avant tout un lieu de rencontre et d'échange pour les jeunes et les familles albanaises. Différentes activités sont proposées par l'association: cours de cuisine et de couture, aide aux devoirs, danses albanaises, ateliers de rap et initiations au piano. «Rinia Contact est issue d'un contexte albanais mais ses activités sont ouvertes à toute la population», précise Isabelle Johner. CÉLINE GARCIN

Samedi 19 mars, 20h (ouverture des portes 19h), salle de la Travers, 50 rue de Berne. Entrée libre.

EN BREF

CHÊNE-BOURG

Fête du Bonhomme Hiver

Les beaux jours arrivent, annonçant le début du printemps. Pour cette occasion, le centre de loisirs et de rencontres de Chêne-Bourg organise, en collaboration avec Artcade, les artisans parallèles, une grande fête du Bonhomme Hiver le lundi 21 mars à 19h au parc de l'Ancienne Mairie. Des animations musicales et un stand avec les bijoux et objets confectionnés à l'Artcade accompagneront le spectacle de la mise à feu du Bonhomme de 2 mètres de haut réalisé par les artistes de la fondation. Du vin chaud et de la soupe seront aussi disponibles afin de se restaurer sur place. A noter que l'événement est annulé en cas de pluie. QBN

www.fase-web.ch/clchenebourg/ www.fondation-ensemble.ch

GRAND CONSEIL

Députés bannis de la buvette

Les députés genevois Eric Stauffer (MCG) et Roberto Broggin (les Verts) sont exclus de buvette du Grand Conseil jusqu'à fin avril. Le président du parlement a prononcé cette sanction à la suite d'une bagarre qui avait éclaté dans cette buvette en février dernier. Les faits, peu clairs, remontent à la soirée du vendredi 11 février. Les versions des deux députés impliqués divergent. Après un échange verbal houleux, Eric Stauffer aurait jeté un verre de bière sur Roberto Broggin et lui aurait craché au visage. Ensuite, un coup de pied serait parti. Au final, on ne sait pas vraiment qui a frappé qui en premier, mais Roberto Broggin a été hospitalisé plusieurs jours après pour une blessure à la jambe. Une intervention chirurgicale a été nécessaire. Eric Stauffer accuse Roberto Broggin d'être tombé tout seul car il était saoul. ATS

Un rapport accable la direction de la prison pour mineurs

LA CLAIRIÈRE • Les experts mandatés par le Grand Conseil dressent une longue liste de dysfonctionnements. Le personnel s'épuise à la tâche.

OLIVIER CHAVAZ

Il faudra du temps et une réforme en profondeur pour ramener la sérénité à La Clairière. Les experts mandatés par le Grand Conseil pour ausculter la prison pour mineurs ont mis en évidence des dysfonctionnements, nombreux et «inacceptables». Les conclusions sont accablantes tant pour la direction que pour l'Office pénitentiaire et le Département de la sécurité (DSPE). Le rapport, qui n'est pas public dans sa version actuelle, fait suite à un récent audit de l'Inspection cantonale des finances qui a déjà provoqué le départ du directeur de l'établissement Jean-Michel Gottardi.

«Nous avons découvert un personnel en état d'épuisement professionnel», a expliqué le médecin Joëlle Wintsch, qui a œuvré au côté de l'avocate Doris Leuenberger et de l'ancien professeur de droit pénal Christian-Nils Robert. Symptôme numéro un: l'absentéisme «anormal», atteignant 25% chez les éducateurs, soit quatre fois le taux moyen. Les démissions sont trop fréquentes. Les collaborateurs, décrits comme dévoués à leur tâche, souffrent d'une forme de mobbing, estiment les experts. «La direction leur demandait une forme d'allégeance.»

L'organisation du travail est qualifiée de «déficente». Les cahiers des charges sont inexistant. «Trop de cloisonnements séparent éducateurs, enseignants spécialisés et équipe médicale», relève le D^r Wintsch. Le fait que ces fonctions relèvent de trois départements différents – Sécurité, Instruction publique et Santé – ne facilite pas les choses, souligne le député Michel Ducret, président de la Commission des visiteurs officiels, l'organe de contrôle des lieux de détention à Genève.

Agents de sécurité privés

Pour faire face à ces déficiences, La Clairière emploie des agents de sécurité privés Pro-



Epuisement professionnel, absentéisme anormal, démissions fréquentes... Les conclusions du rapport sont accablantes. JJKPHOTO

tectas depuis plusieurs années. «Alors qu'ils ne sont pas formés ni soumis au secret de fonction, ils remplacent des éducateurs! Cette solution est inadmissible, c'est une privatisation larvée de la surveillance», déplore M. Robert. C'est aussi une curieuse conception de la réinsertion, censée être la priorité dans ce type de centre fermé.

Si ce management catastrophique n'a pas eu de conséquences graves pour les mineurs, assurent experts et députés, leurs conditions de détention en sont tout de même affectées. Il en va notamment de la surpopulation, toutes les cellules individuelles ayant été doublées. En 2008, la Confédération avait rappelé à l'ordre le canton, car les

normes fédérales et européennes interdisent ce procédé. «Résultat, on ne trouve plus de lits superposés mais des matelas à terre», soupire M. Robert. Selon les experts, certains jours, les jeunes ne passent pas les huit heures de temps réglementaires hors de leur cellule.

Crayons interdits

De même, une directive absurde les prive de crayons en cellule, afin de prévenir les dégradations, ce qui les empêche principalement... de faire leurs devoirs. De son côté, M^e Leuenberger s'interroge sur le climat «hyper sécurisé» de l'établissement, où des gardiens de Champ-Dollon officient depuis 2003. «Le canton de Vaud a une toute autre phi-

losophie, davantage basée sur le lien entre éducateurs et jeunes. L'excès de sécurité peut augmenter la violence.»

Pour repartir sur de bonnes bases, «il faut revoir la direction dans sa composition, son recrutement et sa formation», concluent les trois experts. «Nous espérons que ce rapport contribuera à accélérer les réformes», leur fait écho le président de la Commission des visiteurs officiels. Le DSPE a en tout cas promptement réagi à la conférence de presse d'hier. Dans un communiqué, la conseillère d'Etat Isabel Rochat a fait savoir que treize éducateurs seront recrutés d'ici à fin 2011 et qu'un groupe de pilotage va entamer une réflexion sur l'organisation et le fonctionnement de La Clairière. I

Le canton invité à créer un observatoire de la pauvreté

GRAND CONSEIL • Une motion socialiste avait relayé des demandes de Caritas. Le projet trouve l'assentiment de tous les partis.

Pour combattre la pauvreté, mieux vaut en connaître l'ampleur et la nature. Fort de ce constat, il s'est trouvé hier un large consensus (seul un député s'est abstenu) pour voter une motion demandant la mise en place d'une sorte d'observatoire de la pauvreté. Le projet sera examiné en commission des affaires sociales.

Le Conseil d'Etat est ainsi invité à présenter un rapport annuel décrivant l'ampleur et l'évolution de ce phénomène de paupérisation à Genève. La motion demande aussi qu'un coup de projecteur soit donné sur la problématique de l'endettement. Enfin, les effets sanitaires doivent également être quantifiés: quel est l'impact de la pauvreté sur l'espérance de vie et sur la qualité de la santé?

Anne Emery-Torracinta, députée socialiste et auteure du texte, a ainsi re-

levé qu'entre 9% et 14,6% de la population, selon les indicateurs utilisés, se retrouve sous le seuil de pauvreté.

Tous les partis ont défendu ce texte d'ailleurs cosigné par les Verts et le Parti démocrate-chrétien (PDC). Et le magistrat en charge du social, François Longchamp, a fait le point sur une approche géographique de la pauvreté: «Nous essayons aussi d'analyser la précarité dans le cadre des politiques des villes, notamment pour déterminer s'il existe des poches de pauvreté.»

Le Grand Conseil a encore:

• refusé une motion et un rapport socialiste sur une pétition qui demandaient une nouvelle fois soit mise en œuvre l'initiative 125 visant à donner des moyens aux maisons de retraite. Seuls le PS et le MCG – les Verts ont

lâché en beauté leurs alliés – ont voté en faveur des 10 millions supplémentaires qui permettraient de davantage encadrer les aînés;

• observé une minute de silence pour les victimes du tremblement de terre et de la crise nucléaire japonaise ainsi que pour les personnes en lutte pour la démocratie au Proche-Orient, et plus particulièrement pour les combattants de Benghazi en Libye qui défendent une démocratie «qui nous semble tellement acquise que nous avons parfois tendance à en oublier la valeur», selon les mots du président du parlement genevois Renaud Gautier;

• pris acte du départ du libéral Marcel Borloz, happé par l'appel de la montagne, à savoir un déménagement dans les Alpes vaudoises. Il sera remplacé par Mathilde Chaix. PHILIPPE BACH

DYSFONCTIONNEMENT

Vers un dépouillement entièrement centralisé?

Un effet collatéral des élections de ce week-end? En tous les cas, le Conseil d'Etat a adopté une réforme de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), la base législative de la vie démocratique du canton. Le texte va maintenant débouler devant le Grand Conseil.

Plusieurs articles sont toilettés. On relèvera ainsi que pour les élections le système du dépouillement est entièrement centralisé. Explication: dimanche, dans plusieurs locaux, le Service des élections et votations s'est payé des sueurs froides. Des piles de bulletins manquaient à l'arrivée. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'un pur problème d'addition et une fois les calculs refaits le compte y était. Dans deux cas au moins, la situation était nettement plus grave. Des paquets de bulletins non dépouillés avaient fini par erreur à la poubelle. Ce qui aurait d'ailleurs pu influé sur les résultats. Heureuse-

ment, les bulletins manquants ont tous été retrouvés.

Cet amateurisme a passablement fait jaser. Si la loi est adoptée, l'entier du contenu de l'urne sera rapatrié au dépouillement centralisé jugé plus sûr. Rappelons que pour les votations 95% des bulletins sont dépouillés de manière centralisée. Les locaux ne se chargeant que des 5% restants.

D'autres nouveautés sont inscrites dans la réforme législative. Cette dernière ouvre la possibilité d'étendre le vote électronique – actuellement réservé aux votations – également aux élections. Enfin, le projet précise l'usage – et proscriit le mésusage – des armories. Et les listes de signatures pour les initiatives et référendums seront un peu différentes à l'avenir, puisque le citoyen sera prié d'y inscrire son numéro de téléphone, ce qui facilitera les opérations de contrôle. En revanche, la commune politique ne sera plus mentionnée. PBH